

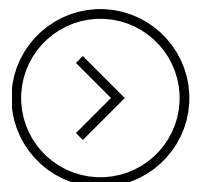
**VOUS AVEZ ENVIE DE TRAVAILLER AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION
DE FRAGILITÉ ET/OU DE HANDICAP ?**

DEVENEZ APPRENTI·E MONITEUR·RICE D'ATELIER

**Le CFA Métiers du Travail Social vous accompagne
dans votre recherche d'employeur**

**SANS CONDITION DE DIPLÔME
FORMATION GRATUITE EN APPRENTISSAGE**

Modalités d'accès



MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION DE TITRE DE MONITEUR·RICE D'ATELIER (TMA)

1 **CONTACTER LE SERVICE APPRENTISSAGE** apprentissage@arseaa.org
pour faire un point sur l'état d'avancement du projet de contrat, vérifier les conditions d'accès à la formation et communiquer les coordonnées de l'employeur potentiel



2 **TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET :** www.institutsaintsimon.com
LE DOSSIER DE CANDIDATURE À LA SÉLECTION DE LA FORMATION TMA

3 **ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLÉTÉ À L'ADRESSE MAIL FIGURANT SUR LE SITE INTERNET**

4 **SÉLECTION EN 2 ÉTAPES**

1



ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSION
1H45

Réalisation d'un écrit et évaluation
en informatique / bureautique

2



ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION
45 MIN

(sous réserve d'admissibilité à l'examen
du dossier)
Entretien avec un jury pour évaluer
les aptitudes et motivations

5 **ÊTRE DÉCLARÉ "ADMISSIBLE"**



6 **CONFIRMER VOTRE PROJET
AU SERVICE APPRENTISSAGE**

- Pour signer votre contrat d'apprentissage
- Pour rechercher activement un employeur
- Pour avoir plus d'informations

- Les contrats d'apprentissage sont traités par ordre d'arrivée.
- L'inscription au CFA ne sera valide qu'après la signature du contrat d'apprentissage par le CFA, sous réserve des places disponibles.
- Un entretien de positionnement sera effectué au démarrage de la formation.